

# AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

## COMMUNE DE PLUGUFFAN

### Enquête publique environnementale sur le projet de modification du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté en date du 11 mai 2017,

le maire de PLUGUFFAN

a ordonné l'ouverture de l'enquête publique environnementale sur le projet de modification du plan local d'urbanisme approuvé ayant pour objet :

- En zone A
  - de permettre la construction d'un nouveau logement de fonction par exploitant,
  - de permettre l'évolution du bâti de tiers existant en précisant les conditions de hauteur, d'emprise et zone d'implantation.
- En zone N
  - de permettre le changement de destination des bâtiments présentant un intérêt architectural ou patrimonial,
  - de permettre l'évolution du bâti de tiers existant en précisant les conditions de hauteur, d'emprise et zone d'implantation.
- En zone AU
  - d'adapter le règlement afin de tenir compte de l'évolution des constructions et des contraintes liées à l'aménagement en définissant pour les constructions mono-pentes des règles de hauteur adaptées et précisant les règles de hauteur des clôtures.

A cet effet, monsieur Christian JOURDREN a été désigné par le président du tribunal administratif de RENNES comme commissaire enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie, du mardi 6 juin 2017 au jeudi 6 juillet 2017, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie :

- du lundi au vendredi, de 09 heures à 12 heures 15 et de 13 heures 30 à 17 heures,
- et le samedi, de 09 heures à 12 heures.

Le commissaire enquêteur sera présent à la mairie de Pluguffan :

- le mardi 6 juin 2017, de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 22 juin 2017, de 13 heures 30 à 17 heures,
- le samedi 1<sup>er</sup> juillet 2017, de 9 heures à 12 heures,
- le jeudi 6 juillet 2017, de 13 heures 30 à 17 heures.

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur les projets de modifications pourront être consignées sur les registres d'enquête déposés en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, en mairie, à son nom.

Les rapports et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public dès qu'ils seront transmis en mairie.

*Le maire, Alain DECOURCHELLE*